

Technicien ncadet 21/05/2025

VISITE TECHNIQUE

PROJET
Puissance envisagée : kWc
Adresse: 5 Rue des Palmistes
Code postal: 97436 Commune Saint-Leu
Code postal: Commune Commune
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau Fonction : Chargé de communication
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail. Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BÂTIMENT /	HABITATION				
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre		
Couverture (type) :	■ tôle ondulée	nervurée	autre		
État couverture :	bon	moyen	âge		
État des vis :	bon	✓ moyen	âge		
Type de vis: Je sais pas					
Type de charpente :	métallique	■ bois	autre		
État charpente :	bon	✓ moyen	âge		
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	′ombre Oui Non		
Accessibilité (échelle,	hauteur) : 🔳 Oui	Non			
* Prendre une photo d	e l'accès en toitu <mark>re</mark>				
EMPLACEMEN	T S				
Compteur : Limi	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment		
Disjoncteur: Limit	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment		
Arrivée EDF : Aéri	enne	Aéro-souterrair	Souterrain		
PHOTOS					
Photo des façades	Photos du bô	ati Photos (de la toiture		
			s l'environnement proche		
Une photographie	permettant de situei	r l'habitation dan	s le paysage lointain		
Photo compteur - disjoncteur					
■ Photo local onduleur retenu					
Photo toiture retenue pour poser le PV					
Cheminement retenu					

aze

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.



Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-